

COMITÉ INTERNATIONAL TECHNIQUE D'EXPERTS JURIDIQUES AÉRIENS (CITEJA)

94/AJ

Intitulé : COMITÉ INTERNATIONAL TECHNIQUE D'EXPERTS JURIDIQUES AÉRIENS (CITEJA).

Niveau de classement : fonds.

Dates extrêmes : 1920-1938.

Importance matérielle : 1 m. l. (6 articles).

Conditions d'accès : librement communicable.

Noms du producteur :

Comité international technique d'experts juridiques aériens (CITEJA).

Histoire du producteur :

Le Comité international technique d'experts juridiques aériens a été créé en mai 1926. Il a pris la suite du Comité juridique international de l'aviation créé en 1909 par deux avocats, Delayen et d'Hooge, et qui était composé de juristes qui s'étaient fixé pour but d'établir une « législation internationale conforme aux besoins et aux intérêts de la locomotion aérienne » ; il réunissait des délégués nationaux (un par état) et un nombre égal de membres français ; son comité directeur avait son siège à Paris.

En 1919, une convention internationale de navigation aérienne était signée à Paris et réunissait vingt-sept états (dont les États-Unis, le Brésil, la Chine, le Japon, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la France, etc.) ; elle instituait une Commission internationale de navigation aérienne permanente sous l'autorité de la Société des Nations.

Le CITEJA était constitué de quatre commissions : nationalité des aéronefs et registre aéronautique, régime des transports (marchandises et passagers), dommages, responsabilités envers les tiers et assurances, condition juridique du commandant, du personnel et régime des passagers.

Histoire de la conservation :

Ces documents ont été découverts dans le fonds AJ/22 (Tribunal arbitral mixte roumano-hongrois) ; cette présence s'expliquait par le fait que Lazare Munteanu, conseiller à la Cour de cassation de Roumanie et juge aux tribunaux arbitraux mixtes, était aussi expert délégué de la Roumanie au CITEJA.

Présentation du contenu :

Documents officiels produits par le Comité : comptes rendus des sessions annuelles (1926-1937) et rapports des différentes commissions, liste des délégués, programme de travail, publications.

Instruments de recherche : Voir l'*État des inventaires*

Sources de la notice :

- Répertoire numérique de la sous-série AJ/22 par Liberto Valls et Bernard Vuillet, 1975.

- « *Le Comité international technique d'experts juridiques aériens (CITEJA), son origine, son but, son œuvre* » (s. d.), fascicule publié par le CITEJA et conservé sous la cote 64AJ/5.

Date de la notice : 2009.

Auteur de la notice : Michèle CONCHON.

- | | |
|----------------------|---|
| 94/AJ/ 1. | Liste annuaire des membres du Comité juridique international de l'aviation au 1 ^{er} juillet 1926. |
| 94/AJ/1 (suite) à 5. | Comptes rendus des sessions, réunions et rapports des commissions. 1926-1938. |
| 94/AJ/5 (suite). | Publications diverses : liste des experts délégués par les états adhérents, programme des travaux et composition des commissions, règlement intérieur du CITEJA (1931-1937), extraits de revues, etc. |

94/AJ/6.

Texte en français, anglais et italien de la convention passée par un certain nombre d'états dont les États-Unis, le Brésil, la Chine, le Japon, l'Angleterre, la Belgique, l'Italie, la France, le 1^{er} mai 1920.